

Le conseil municipal s'est réuni le 11 décembre 2017 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Penet, M. Dambricourt, Mme Rousselle, M. Berquez, M. Blin, M. Crépin, Mme Isola, Mme Questier, M. Vanpoperinghe. Excusés : M. Marie (procuration à M. Blin), Mme Danset (procuration à Mme Isola), Mme Deram (procuration à M. Ducrocq), M. Duval (procuration à Mme Questier), Mme Ledez, M. Vermeersch, Mme Cousaert, Mme Dufour, Mme Lamarque, Mme Erckelboudt, M. Delhaye. *Réunion contrariée par la neige et les pannes d'électricité.*

### **Fixation des tarifs 2018 des services publics locaux**

Les différents tarifs de locations ont été votés, avec l'application sauf cas particulier d'une hausse moyenne de 2 % par rapport à 2017 (tarifs en ligne sur le site internet [www.watten.fr](http://www.watten.fr))

### **Fixation du montant 2018 des indemnités communales**

Le montant des indemnités de gardiennage du cimetière et espaces cinéraires et des parcs de jeux des Tuileries et Jean-Marie Harlay a été fixé à 500 € par an au lieu de 475 €. Elle sera réglée aux employés communaux assurant l'ouverture et la fermeture de ces équipements.

L'indemnité spéciale de garde-champêtre fixée à 14 %, et qui n'a pas évolué depuis 1996, passera à 16 % (taux maximum légal) au 1er janvier 2018.

### **Décision modificative n°3**

Une décision budgétaire modificative s'équilibrant à 32 000 € en recettes et dépenses a été votée à la section de fonctionnement.

### **Avis du conseil municipal sur les modifications statutaires de la CCHF**

Les élus ont validés la prise de deux nouvelles compétences par la CCHF : la création et la gestion de maisons de services publics ainsi que la mise en place d'une politique culturelle (action menée antérieurement par le Pays des Moulins de Flandre aujourd'hui disparu).

### **Avis du conseil municipal sur les modifications statutaires du Syndicat de l'eau du dunkerquois**

Le conseil accepte la prise de la compétence à la carte « défense extérieure contre l'incendie » par le syndicat.

### **Bloc sanitaires du groupe scolaire Brachet, avenant lot 1**

Il n'a pas été tenu compte pour le marché « gros œuvre » des normes antisismiques qui sont à appliquer sur le territoire communal pour la construction des sanitaires de l'école Brachet. Le bureau de contrôle a imposé la réalisation d'une fondation spécifique qui entraîne un surcoût de 5 364,24 €. M. le maire indique que le refus d'exécuter ces travaux entraînerait ipso facto l'arrêt du chantier. Après discussion le conseil valide la proposition (10 voix pour, 4 abstentions, et 2 voix contre)

### **Bloc sanitaires Brachet, lot 3**

Une variante a été proposée par l'architecte afin de doter l'équipement d'une toiture plus performante. Compte-tenu d'un surcoût de 40 % pour cette option, le conseil décide de relancer le

marché pour la réalisation de la toiture du bloc sanitaire.

**Allée des Tulipes travaux supplémentaires**

Validation de travaux de VRD complémentaires allée des Tulipes pour un montant de 2 736 €.

**Changement d'acheteur pour un terrain rue de Millam**

M. le maire informe le conseil que M. et Mme Baron-Vandenbussche ont renoncé à l'achat d'un terrain à bâtir rue de Millam, mais que M. et Mme Samyn de Nieurlet s'en sont portés acquéreurs. Le conseil valide le changement d'acquéreur aux mêmes conditions financières.

**Proposition de motion de l'association des maires ruraux**

Le conseil adopte la motion proposée qui demande une loi-cadre « commune et ruralité » en faveur des territoires ruraux pour éviter leur dévitalisation.

**Proposition de motion de soutien à la culture betteravière**

Le conseil soutient la motion présentée par la commission interdépartementale de la culture betteravière du Nord et du Pas-de-Calais pour maintenir cette culture dans la région.

**Mise à disposition de terrains, en vue de réaliser de l'éco-pâturage sur le site de l'abbaye, au SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme pour la durée de l'opération.**